

8 ÈME ÉDITION

A TRAVERS OMBRÉE

D'ANJOU

Grugé L'Hopital



19
AVRIL
2026



GUIDE TECHNIQUE

Organisation COTOA/ APE Ecole Saint Joseph

COLLÈGE DES ARBITRES

- Président du jury: Hélaine Yohann
- Commissaires titulaires: Durand Franck - Moulinier Pascale
- Juge à l'arrivée: Pointeau Bernard
- Commissaire moto: Ponnier Lilian

ORGANISATION ÉCHELON COURSE

- Directeur de l'organisation: Jegat Laurent
- Directeur de l'épreuve: Juteau Jacky
- Ouverture de course: Cotenceau Jean
- Voiture pilote: Bruand Bernard
- Moto info: Brault Alain
- Motos caméras et photos: M2SC
- Voitures assistance neutre: CD 49 – ESS Segré
- Voiture balai: Pulsat- Dalifard Philippe
- Liaisons radio: Techni Sécurité - Launay Jérémie



ORGANISATION SITE DÉPART ET ARRIVÉE

- Responsable du site: Humeau Florian
- Coordination générale: Jegat Laurent - Juteau Jacky
- Photo finish et classements: Brisset Jean-Paul
- Permanence: Juteau Florence
- Logistique: Lardeux Xavier
- Parc autos et pilotes: Jegat Hugo - Prod'homme Michel - Galisson Olivier
- Contrôle antidopage: Dersoir Marina
- Speaker: Juteau Jacky - Join Cyrille
- Signalétique et fléchage parcours: Bruand Bernard

SERVICE MÉDICAL ET SÉCURITÉ

- Médecin voiture: Dr Chesneau Sylvie
- Ambulance et poste secours statique: Jussieu + Secouristes
- Escorte sécurité motos coureurs: M2SC
- Signaleurs mobiles et postes fixes: 130 dont 15 sur parcours final.



SÉCURITÉ

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique aux couleurs de l'organisation.



Les carrefours non prioritaires sont gardés par des signaleurs avec des équipes de signaleurs fixes.

Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen du drapeau jaune.



CENTRES HOSPITALIERS

- Centre Hospitalier du Haut Anjou (Château Gontier): 02 43 09 33 33
- Centre Hospitalier Châteaubriant: 02 40 55 88 88

OPÉRATIONS DE DÉPART

12H00: Ouverture de la permanence.

12H00: Confirmation des partants, remise des dossards et plaques de cadre.

13H00: Réunion des pilotes de l'échelon course.

13H00: Réunion des directeurs sportifs.

13H45/14H00: Mise en place des véhicules de l'échelon course.

14H15: Départ du parcours neutralisé.

14H18: Départ réel lancé route de Bouillé Ménard.

OPÉRATIONS À L'ARRIVÉE

Les coupes et trophées sont remis au podium protocolaire.

- Aux 3 Premiers de l'épreuve.
- Au 1^{er} du classement grimpeur.
- Au 1^{er} du classement point chaud.
- A la 1^{ere} équipe du classement par équipe.



PROTOCOLE ET ANIMATION

- Responsable: Juteau Jacky
- Speaker: Juteau Jacky – Join Cyrille
- Photographe moto: Lardeux Xavier – XL Photo Sport

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Organisation

L'épreuve à travers Ombrée d'Anjou est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Comité d'Organisation à travers Ombrée d'Anjou(C.O.T.O.A) dont le siège est 13 chemin de port sec Bel-Air de Combrée- 49520 Ombrée d'Anjou.

L'épreuve se dispute le dimanche 19 avril 2026 sous le contrôle technique du C.O.T.O.A

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier route de la Fédération Française de Cyclisme. Elle est classée Open 1-2-3 et conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Hommes.

Article 3 : Participation - Engagement

Conformément au règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux coureurs Open1-2-3. Les engagements à 11 € par coureur se font sur le site internet de la FFC.



Article 4 : Permanence – Vérification des licences

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 19 avril à la Bibliothèque, rue de la Liberté à Grugé L'Hôpital.

Les dossards et plaques de cadre doivent être restitués en état d'origine au podium d'arrivée ou à la permanence, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collègue des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 13h00, à la Salle des Fêtes de Grugé L'hôpital.

Article 5 : Opérations de départ

L'appel des coureurs sur la ligne de départ, Cloteau du bas bourg, à Grugé L'Hôpital, est prévu à 14h00.

Article 6 : Radio Tour

Les informations de course sont émises sur la fréquence 157.550.

Article 7 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la voiture de CD49. Des paires de roues seront demandées aux équipes lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.



Article 8:véhicules d'équipes

Les véhicules d'équipes composés au minimum de 5 coureurs seront autorisés à suivre

Article 9 : Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur ou groupe pointé à plus de dix minutes du peloton principal devra quitter la course pour des raisons de sécurité après information du commissaire voiture balai.

Article 10 : Classements et prix

Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée: grille FFC 442/15
- Classement du meilleur grimpeur(MG): grille FFC 100/3
- Classement du meilleur sprinteur (S): grille FFC 100/3
- Classement par équipes sur 3 coureurs: grille FFC 200/3

Article 11 : Antidopage

La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu au niveau de l'école Saint Joseph.



Article 12 : Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition, dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée, pour la cérémonie protocolaire:

- Les trois premiers de l'épreuve.
- 1^{er} grimpeur.
- 1^{er} sprinteur.
- 1^{ere} équipe.

Article 13 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 14 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritrus, en dehors des zones et poubelles prévues à cet effet.

Renseignements

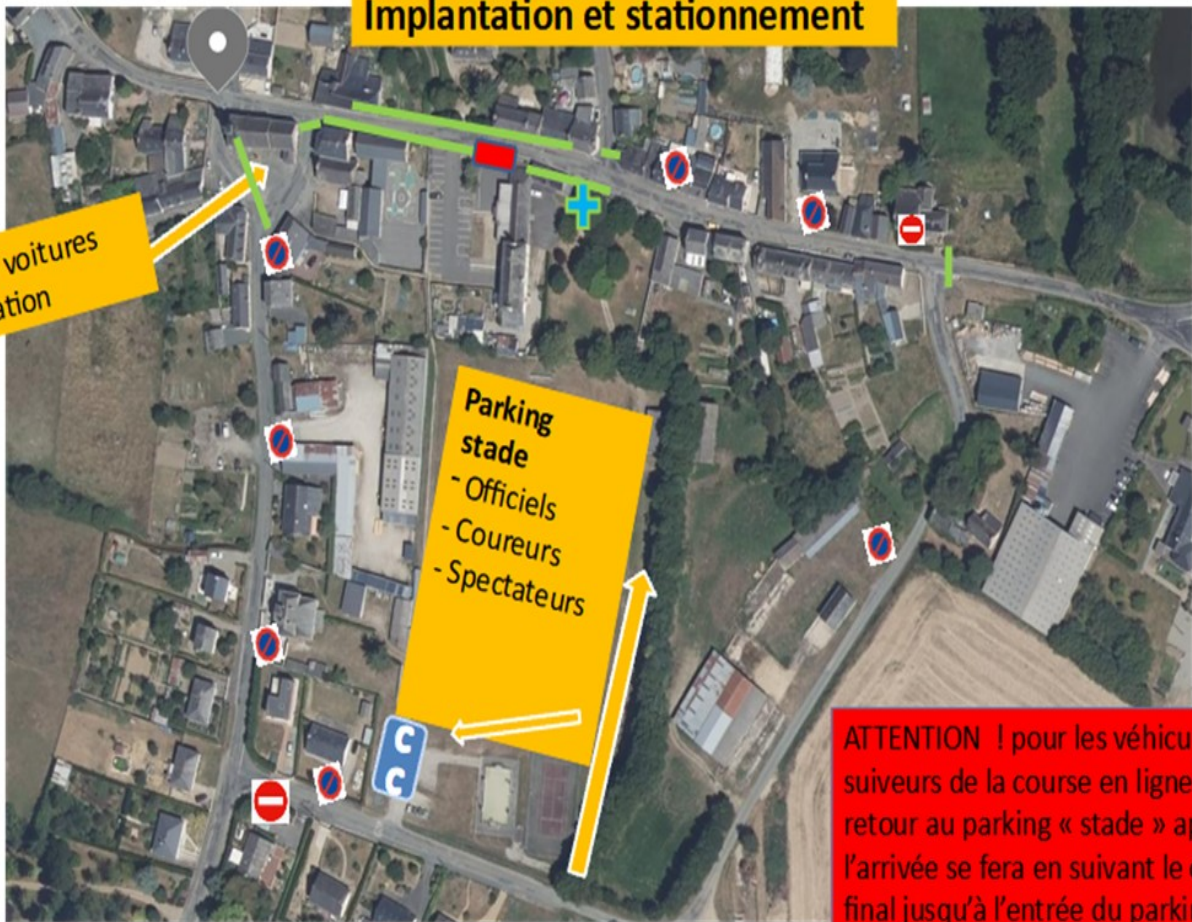
cotoa49520@gmail.com

Site internet : <https://atraversombredanjou.fr/>





Implantation et stationnement



Motos & voitures
Organisation

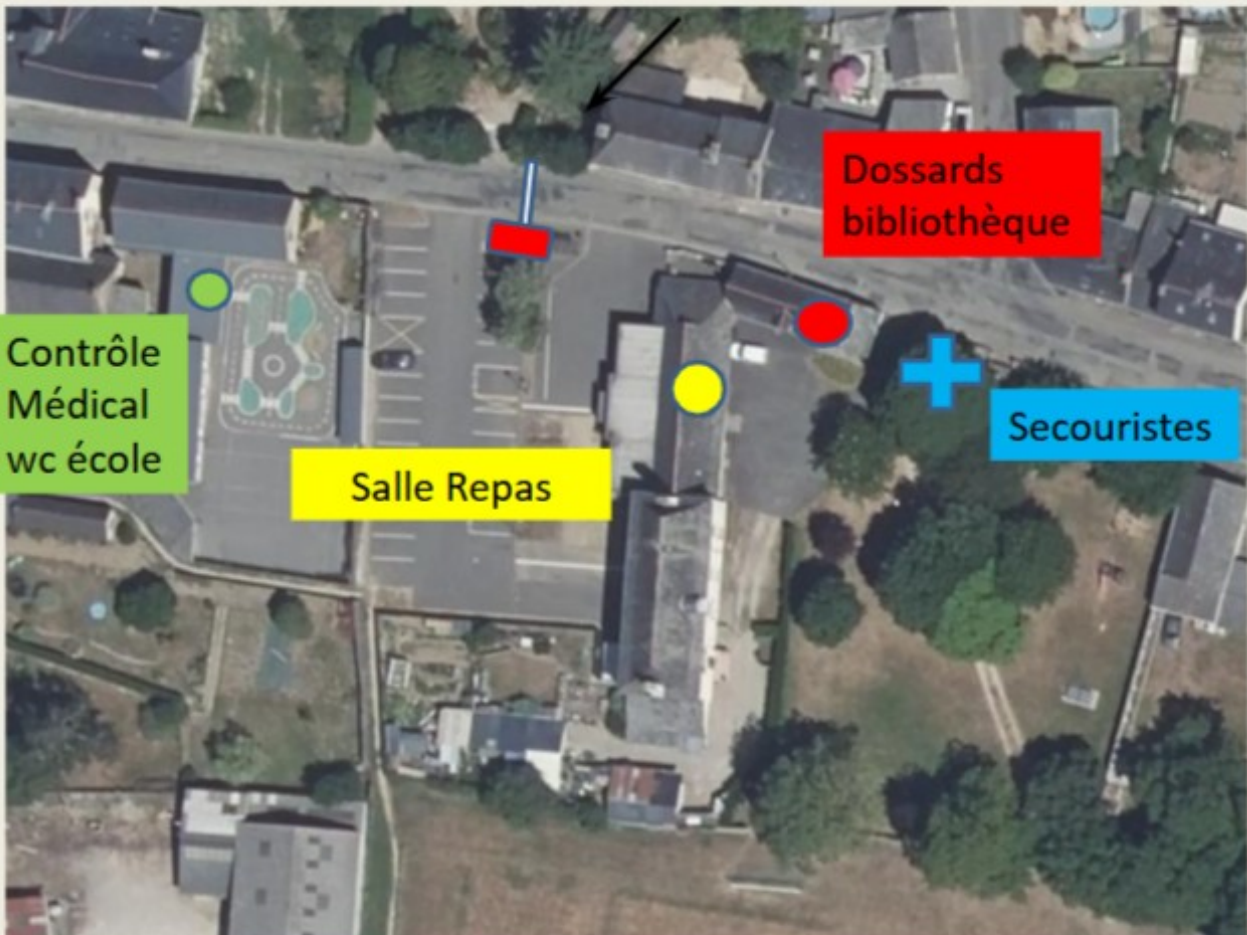
Barrières

podium

Parking
stade
- Officiels
- Coureurs
- Spectateurs

ATTENTION ! pour les véhicules
suyeurs de la course en ligne le
retour au parking « stade » après
l'arrivée se fera en suivant le circuit
final jusqu'à l'entrée du parking .

SALLES



Dossards
bibliothèque

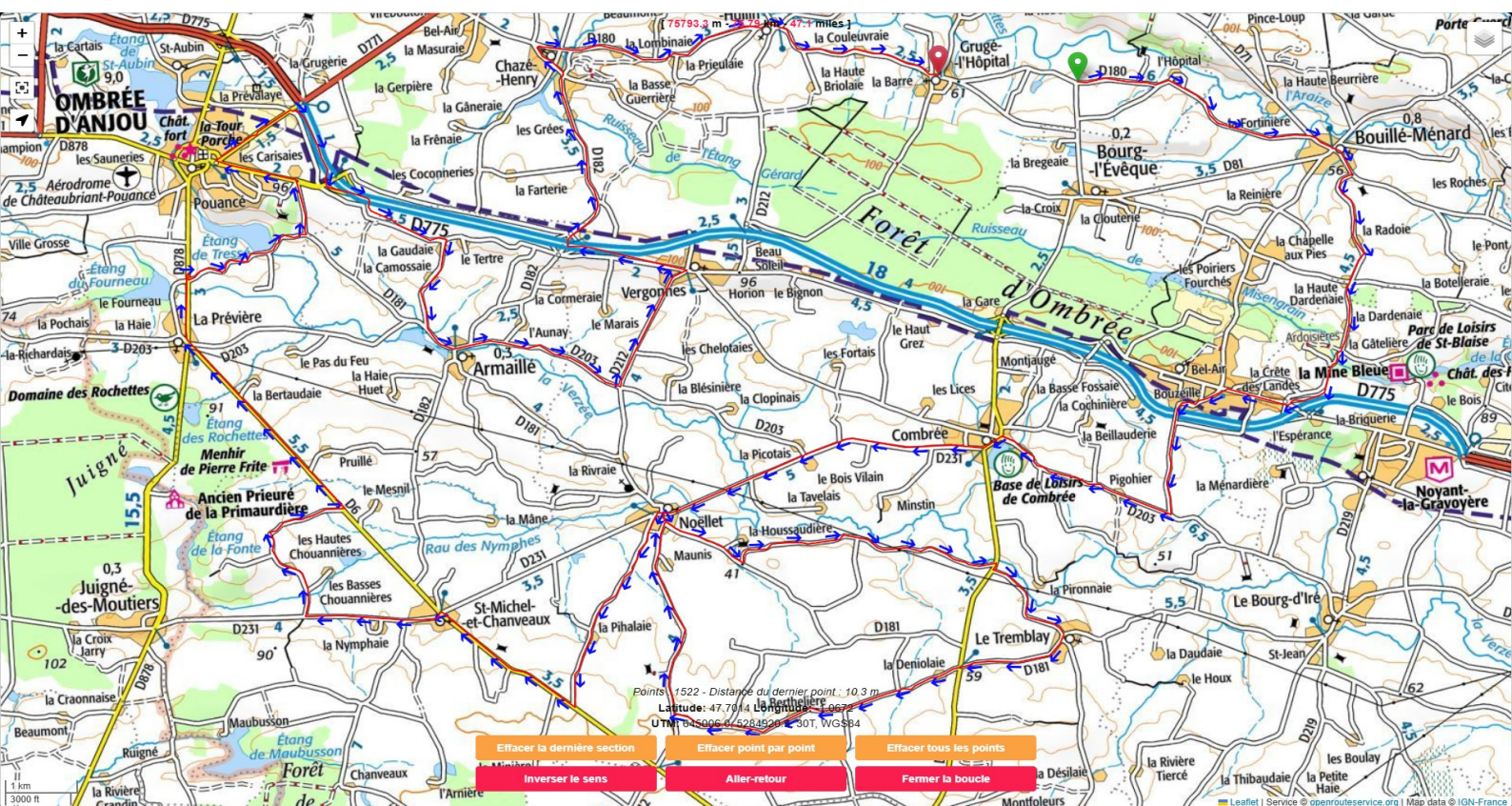
Contrôle
Médical
wc école

Salle Repas

Secouristes

Circuit en ligne

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1567808#map>



ALTITUDE & TOPOGRAPHIE

Options pour le lissage

Altitude & Topographie



[Dénivelé négatif cumulé : 334 m - Dénivelé positif cumulé : 330 m]

Dénivelé global : -4 m

Altitude au départ : 69 m | Altitude à l'arrivée : 65 m

Altitude maximum : 102 m | Altitude minimum : 37 m

Altitude & Topographie actualisées!



Circuit Final

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1560896#map>



ALTITUDE & TOPOGRAPHIE

Options pour le lissage ▾

Altitude & Topographie



[Dénivelé négatif cumulé : 43 m - Dénivelé positif cumulé : 43 m]

Dénivelé global : 0 m

Altitude au départ : 65 m | Altitude à l'arrivée : 65 m

Altitude maximum : 114 m | Altitude minimum : 55 m

Altitude & Topographie actualisées!



ITINAIRE COURSE EN LIGNE OPEN1-2-3 A TRAVERS OMBREE D'ANJOU 2026				
itinéraire (localités traversées)	kms parcourus	kms restant	horaires à 42kms/h	informations
GRUGE L'HOPITAL(OMBREE D'ANJOU)				
DEPART FICTIF D180 au niveau du paking aubry			14:15:00	
direction Bouillé Ménard D180	1,700		14:17:26	
DEPART REEL				
Chemin de la Ruaudière	0	126,4	14:18:00	
BOUILLEE MENARD				
Entrée Bouillée Ménard	3,500	122,9	14:23:00	
Stop à droite D71 route de Renazé	3,650	122,75	14:23:13	
	3,800	122,6	14:23:26	Rétrécissement
Rue du Faubourg Saint- Mathieu	4,000	122,4	14:23:43	Plateau surélevé
	4,100	122,3	14:23:51	Rétrécissement
A droite D219 Direction Noyant	4,300	122,1	14:24:09	
Noyant la Gravoyère (Segré en Anjou Bleu)				
Entrée Misengrain	6,700	119,7	14:27:34	Rétrécissement
Rue du Misengrain D219	6,900	119,5	14:27:51	4 Ecluses
Sortie Misengrain	7,300	119,1	14:28:26	
Au rond point à droite direction Bel-Air	8,400	118	14:30:00	
Entrée lieu dit la Crête des Landes				
Bel-Air de Combrée (Ombree D'Anjou)				
Entrée Bel-Air	8,720	117,68	14:30:27	
Rue D'Anjou	9,000	117,4	14:30:51	Ilot Centrale
A la Boulangerie à gauche rue du Vert Coteau	9,400	117	14:31:26	
Sortie Bel-Air	10,400	116	14:32:51	
A droite direction Combrée D203	11,780	114,62	14:34:50	
Combrée (Ombree D'Anjou)				
Entrée Combrée	14,000	112,4	14:38:00	Ilot Centrale
Au stop à gauche rue de l'hotel de ville	14,450	111,95	14:38:39	Plateau surélevé
Au rond point à droite direction Noëllet	14,700	111,7	14:39:00	
Rue de Beaulieu D231	15,000	111,4	14:39:26	2 écluses
Sortie Combrée	15,200	111,2	14:39:43	
Noëllet (Ombree d'Anjou)				
Sprint N°1 Lieu dit Le Petit Bois Vilain	17,100	109,3	14:42:26	
Entrée Noëllet, Rue de la Verzée	19,100	107,3	14:45:17	Ilot Centrale
A gauche direction Le Tremblay D181	19,410	106,99	14:45:44	
Rue de la Mairie		126,4	14:18:00	
Sortie Noëllet	19,530	106,87	14:45:54	
A gauche voie comunale	20,800	105,6	14:47:43	
Le Tremblay (Ombree D'Anjou)				
A droite D81	24,580	101,82	14:53:07	
A gauche direction Le Tremblay D181	24,700	101,7	14:53:17	
Entrée Le Tremblay, Rue de la Verzée	26,100	100,3	14:55:17	
Au rond point à droite rue du Coulais	26,300	100,1	14:55:34	
Sortie Le Tremblay D181	26,600	99,8	14:56:00	
Au stop tout droit direction Noëllet	27,900	98,5	14:57:51	
Noëllet (Ombree d'Anjou)				
Au stop à droite direction Noëllet D212	32,150	94,25	15:03:56	
Entrée Noëllet, Rue de la Butte	35,000	91,4	15:08:00	
Au stop à gauche, Rue de la Mairie	35,150	91,25	15:08:13	
Au stop à gauche, Place de L'Eglise	35,300	91,1	15:08:26	
A gauche, Rue de la Pihalaie	35,350	91,05	15:08:30	
ST Michel et chanveaux (Ombree D'anjou)				
Grimpeur N°1 Au niveau du panneau stop 150M	38,400	88	15:12:51	
Au stop à droite direction St Michel et Chanveaux D6	38,600	87,8	15:13:09	
Entrée St Michel et Chanveaux, Rue D'Anjou	40,600	85,8	15:16:00	Rétrécissement
Au rond point à gauche direction Juigné des Moutiers D231	40,900	85,5	15:16:26	
Sortie St Michel et Chanveaux	41,300	85,1	15:17:00	
A droite, Voie Communale	42,700	83,7	15:19:00	
Au stop à gauche direction la Prévière D6	45,400	81	15:22:51	
Armaillé				
La Prévière (Ombree D'Anjou)				
Entrée La Prévière	48,500	77,9	15:27:17	

ITINERAIRE COURSE EN LIGNE OPEN1-2-3 A TRAVERS OMBREE D'ANJOU 2026				
itinéraire (localités traversées)	kms parcourus	kms restant	horaires à 42kms/h	informations
Au stop à droite direction Pouancé	48,800	77,6	15:27:43	Ilot Centrale
Sortie La Prévrière D878	48,900	77,5	15:27:51	
A droite route de La Forge	49,700	76,7	15:29:00	
Pouancé (Ombrée D'Anjou)				
Au stop à gauche D181	51,800	74,6	15:32:00	
Grimpeur N°2 Au niveau du panneau piéton	52,500	73,9	15:33:00	
Au stop à gauche Avenue du Général Leclerc	52,700	73,7	15:33:17	
Entrée Pouancé	53,100	73,3	15:33:51	
	53,200	73,2	15:34:00	Plateau surélevé
	53,700	72,7	15:34:43	Plateau surélevé
Au rond point à droite, Avenue Général De Gaulle	53,800	72,6	15:34:51	
Au rond point tout droit, route de Craon	54,400	72	15:35:43	
A droite puis à gauche	55,000	71,4	15:36:34	Ilot Centrale
Au stop tout droit, direction Armaillé	56,4	70	15:38:34	
Sortie Pouancé	57,000	69,4	15:39:26	
Armaillé				
Au stop à droite direction La Camossaie	58,350	68,05	15:41:21	
Au stop à gauche direction Armaillé D203	59,800	66,6	15:43:26	
Entrée Armaillé, rue de la Verzée	60,000	66,4	15:43:43	
Sortie Armaillé tout droit, route de Combrée D203	60,400	66	15:44:17	
Noëllet (Ombrée D'Anjou)				
Au stop à gauche direction Vergonnes D212	62,800	63,6	15:47:43	
Vergonnes (Ombrée D'Anjou)				
Entrée Vergonnes, rue de la Verzée	64,500	61,9	15:50:09	
Au stop à gauche rue de Bretagne	64,800	61,6	15:50:34	
	65,000	61,4	15:50:51	Ilot Centrale
Sprint N°2 au niveau de la Gauteraie	65,800	60,6	15:52:00	
Noëllet (Ombrée D'Anjou)				
Au rond point à droite direction Chazé-Henry	66,500	59,9	15:53:00	
Passage sous la 2 fois 2 voies				
Au rond point à droite direction Chazé-Henry D182	66,600	59,8	15:53:09	
Armaillé				
Chazé-Henry (Ombrée D'Anjou)				
Entrée Chazé-Henry, route des Grées	68,500	57,9	15:55:51	Ilot Centrale
Rue D'Anjou	69,300	57,1	15:57:00	Plateau surélevé
	69,700	56,7	15:57:34	Rétrécissement
Au stop à droite D180 Direction la Chapelle Hulin	69,900	56,5	15:57:51	
Sortie Chazé-Henry	70,100	56,3	15:58:09	
La Chapelle Hulin (Ombrée D'Anjou)				
Entrée La Chapelle Hulin, Rue des Lys	73,000	53,4	16:02:17	
Entrée circuit Final	73,400	53	16:02:51	
Sortie La Chapelle Hulin D180	74,000	52,4	16:03:43	
Grugé L'Hopital (Ombrée D'Anjou)				
Entrée Grugé L'Hopital, rue de la Liberté	75,700	50,7	16:06:09	
1er Passage sur la ligne d'arrivée 21 rue de la liberté	76,000	50,4	16:06:34	
A droite rue des sports	76,1	50,3	16:06:43	
A gauche rue de la Mairie	76,5	49,9	16:07:17	
Sortie Grugé L'Hopital	76,7	49,7	16:07:34	
Grimpeur N°3 au niveau de la maison Forestière (1 er passage)	77,5	48,9	16:08:43	
Vergonnes (Ombrée d'Anjou)				
Au rond point à droite D212 direction La Chapelle Hulin	80,300	46,1	16:12:43	
La Chapelle Hulin (Ombrée D'Anjou)				
Entrée La Chapelle Hulin, Rue des sports	83,200	43,2	16:16:51	
Au stop à droite D180 Direction Grugé L'Hopital	83,400	43	16:17:09	
Grugé L'Hopital (Ombrée D'Anjou)				
Entrée Grugé L'Hopital, rue de la Liberté	85,700	40,7	16:20:26	
2 ème passage sur la ligne d'arrivée	86,080	40,32	16:20:58	
3 ème passage sur la ligne d'arrivée + Sprint N°3	96,160	30,24	16:35:22	
4 ème passage sur la ligne d'arrivée	106,240	20,16	16:49:46	
5 ème passage sur la ligne d'arrivée	116,320	10,08	17:04:10	
Arrivée 6 ème passage sur la ligne d'arrivée	126,400	0	17:18:34	